

LETTRE SUR LES ARBRES A ÉPICERIES

=====

L'auteur n'est pas nommé, il s'agit de Joseph-François Charpentier de Cossigny alias Cossigny de Palma. La présente reproduction provient du texte sur microfiches de la BnF. Celle-ci ne mentionne ni date ni nom d'imprimeur. Quérard dans son Dictionnaire bibliographique indique : « Paris, Didot le jeune, 1775, in-8. » (La copie utilisée étant de médiocre qualité, quelques mots latins risquent d'avoir été écorchés.)

=====

A un Colon de l'Isle de France, par un autre Colon de la même isle, résidant à Paris.

L'OPINION que vous paraissez embrasser, Monsieur, ne me surprend point ; elle est assez générale dans notre Colonie. Elle a même gagné la Capitale. On pense communément, ici comme chez vous, que les muscadiers & les girofliers ne réussiront pas à l'Isle de France ; ou si ces arbres y végètent, qu'ils ne rapporteront point fruit ; ou s'ils en produisent, qu'ils seront de mauvaise qualité. Cette opinion prend sa source dans une erreur que l'on a adoptée sans examen. On prétend que les arbres à épicerie demandent la plus grande chaleur pour prospérer, parce que les îles dans lesquelles ils croissent sont très voisines de la ligne équatoriale. Comme l'on sait que l'Isle de France est située par 20 degrés de latitude, on suppose que sa température n'est pas assez chaude pour la végétation ou la fructification de ces arbres, & l'on conclut qu'ils ne peuvent réussir que dans les terres situées, sous la ligne.

Heureusement, Monsieur, que, sans vous arrêter à un raisonnement captieux & peu fondé, vous avez donné vos soins aux arbres à épicerie que vous possédez dans votre jardin, quoique vous n'avez pas l'espérance du succès. Vous avez senti, comme par instinct, que si votre raisonnement était faux, vous auriez des reproches à vous faire, comme citoyen & comme père de famille, d'avoir négligé une production qui peut faire la richesse de votre Colonie ; & vous avez désiré des instructions sur la meilleure méthode d'employer dans la culture de vos arbres, & dans la récolte de leurs fruits, pour ce qui regarde sur-tout la conservation de ceux-ci. Il serait bien à souhaiter que tous les Colons qui ont raisonné comme vous, eussent agi de même. Je vous communiquerai les recherches que j'ai faites sur cet objet, d'autant plus volontiers, que les sources dans lesquelles je les ai puisées, méritent qu'on y ajoute foi. Mais, avant tout, permettez-moi de combattre l'erreur que vous avez adoptée, & de tâcher de vous donner quelque espérance sur le succès de vos soins. Si je réussis, vous serez plus vigilant dans l'éducation de vos arbres, que vous n'avez pu l'être jusqu'à présent ; vous n'aurez pas tant de regrets aux dépenses que vous pourrez faire, & par conséquent vous les distribuerez plus généreusement.

L'Isle de France, dit-on, n'a pas un soleil assez chaud pour les muscadiers & les girofliers. Ces arbres croissent dans les Moluques, à Banda, à Amboine, à Céram, isles voisines de la ligne équinoxiale, & notre Colonie en est à 20 degrés. Que de choses à dire pour répondre à cet argument ! Si je ne parviens pas à prouver que les arbres à épicerie doivent fructifier dans notre Colonie (ce qui n'appartient qu'à l'expérience), j'établirai au moins l'espérance du succès, par des raisons tirées de la vraisemblance & de l'analogie.

Vous ne mettez pas en doute, si les muscadiers & les girofliers que nous avons à l'Isle de France, par les soins de M. Poivre, sont de la bonne espèce. Vous ne soupçonnerez peut-être pas qu'on

ait pu en douter en France. Il est cependant très vrai, Monsieur, qu'on a été plus loin. Des personnes mal intentionnées ont osé assurer, dans ce Pays, que nos plantes d'épiceries étaient sauvages. De quoi l'envie n'est-elle pas capable, quand elle veut déprimer le zèle, l'intelligence & la vertu ? La calomnie souvent méprisée, mais plus souvent fatale, est toujours l'arme qu'elle emploie. Il n'est pas nécessaire que je vous apprenne que l'Académie Royale des Sciences, sur des échantillons qui lui ont été remis en 1773, par M. Provost, Commissaire de la Marine, ce généreux citoyen à qui nous devons en partie le succès de la transplantation des arbres à épiceries dans notre isle, que l'Académie, dis-je, (ce Juge toujours sévère, toujours juste & toujours vrai,) après l'examen des Commissaires nommés par elle à cet effet, (MM. de Jussieu, oncle & neveu, & M. Adanson,) a prononcé que les branches d'arbres & les fruits qui lui ont été présentés, étaient de la bonne espèce de muscadiers & de girofliers. Vous avez vu de vos propres yeux, comme toute la Colonie, que les noix muscades qu'on a rapportées des Moluques, en 1771 & 1772, & qu'on a distribuées aux habitants, étaient des noix très bonnes & très aromatiques ; & vous n'aviez pas besoin du jugement de l'Académie pour fixer votre opinion.

Vous n'êtes pas, Monsieur, du nombre des personnes qui raisonnent ainsi, « Les muscadiers & les girofliers qui sont dans l'Isle de France, n'ont pas encore donné fruit, donc ils n'en produiront pas ». Vous savez qu'il faut donner aux plantes le temps de croître ; qu'il est pour elles trois âges, celui de l'enfance, de l'adolescence & de la vieillesse ; & que nos arbres à épiceries ne sont pas encore à leur moyen âge. Vous savez aussi, par votre propre expérience & par celle de plusieurs Colons, que les plantes transportées des Indes à l'Isle de France sont plus lentes dans leur accroissement, & plus tardives dans leur fructification que celles qui s'y sont naturalisées, de sorte que les enfants de ces plantes ont dans notre isle une végétation plus prompte que leurs pères ; c'est-à-dire que si cet arbre transplanté des Indes à l'Isle de France n'a fructifié qu'au bout de 10 ans, les graines créoles qui en proviennent rapporteront fruit au bout de 6 ou 7 ans. Vous savez que les muscadiers & les girofliers sont de grands arbres, qu'il faut par conséquent qu'ils aient atteint une certaine hauteur, avant de porter fleurs. Vous savez aussi qu'il y a, dans les Pays chauds, des arbres tardifs, & d'autres précoces. Vous aurez donc la patience d'attendre encore plusieurs années, avant de prononcer.

Il se pourrait, à la rigueur, qu'il y eut quelque espèce d'arbre qui exigeasse la grande chaleur du soleil, pour fructifier ; mais n'est-il pas téméraire, imprudent même de l'assurer des muscadiers & des girofliers, sans preuves ?

Les Moluques sont situées près de la ligne, je le sais ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour conclure que leur climat soit brûlant. De petites isles, au milieu de l'Océan, couvertes de montagnes élevées, exposées à des pluies & à des vents fréquents, ne peuvent avoir une température aussi chaude qu'un continent échauffé par des vents qui ont traversé une terre immense, exposé aux ardeurs du soleil. Ce raisonnement est conforme aux observations des voyageurs qui ont pénétré dans les Moluques. Les Français qui y ont été, ne nous représentent pas ce climat comme l'un des plus chauds qu'ils aient parcourus. Ils se plaignent au contraire d'y avoir ressenti du froid pendant toutes les nuits. L'autorité de Rumph & de Valentin, auteurs hollandais, célèbres dans la République de Lettres, doit faire loi. Ce dernier dit, à propos des muscadiers, que les isles de Banda sont sujettes à des froids qui contribuent à la perte des esclaves. *Insuit bandanenses ... frigoris, aliorumque incommodorum intuitu, mancipiorum suorum jacturam ferent. Valineini india litterata Epistola 25, f.457, l.45.* Le premier qui a résidé long-temps à Amboine, dit, en parlant des géofliers, *Arberes autemque in summis locate sunt montibus, roros quoque ob insensum ibi frigus gerunt fructus*

Les arbres qui sont sur les montagnes élevées donnent rarement du fruit, à cause du grand froid qu'ils y éprouvent. *Rumphii herbarii Amboniensis, L. H., C.V, f.17, l.61.* On lit dans un autre endroit du même chapitre du même livre, que *enim profundis infrigidioribus montibus crescunt arbores, fructus non late prodescunt.* Les arbres qui croissent sur les montagnes enfoncées dans les terres, & exposées au froid, rapportent peu de fruit. Et ailleurs, *Quum continui zephir multas adferant pluvias frigidas ...* Les vents continuels amènent des pluies froides. Il est donc prouvé par ces différents passages, que les Isles des épiceries sont sujettes à des froids qu'on n'éprouve pas à l'Isle de France.

Vous trouverez dans les extraits que j'ai faits des écrits de ces deux auteurs, qu'ils prétendent que les muscadiers veulent être à couvert des rayons du soleil, qu'on doit les planter sous l'abri d'autres arbres, & qu'ils périssent en plein champ.

Il résulte de ceci, 1°. Que le climat de Banda n'est point aussi chaud qu'on le prétend. 2°. Que les muscadiers ne sont pas du nombre des arbres (s'il y en a de ce genre) qui exigent la plus grande chaleur du soleil pour prospérer, puisqu'ils périssent quand ils sont exposés aux rayons du soleil, & qu'ils veulent être sous le couvert d'autres arbres. *Facile emoriuntur quum a radiis solaribus nimis feriantur; nec late sucesiant, si extra fructicera densiora propullent.* Ils périssent s'ils sont trop exposés aux rayons du soleil, & ne prospèrent que lorsqu'ils sont placés dans des bosquets épais. *Valentini India litterata, Epist.25, f.457. Arbuscula ... sub herbis vel umbra locanda sunt, quum solem non bene ferant, ita ut si terra circa illas nimium depuretur, facillime percant, immo adulte arbores amant inter alias locari arbores.* Ces arbres quand ils sont jeunes, veulent être placés à l'ombre ou sous les herbes, parce qu'ils craignent tellement le soleil que, si le terrain où ils sont plantés est trop nétoyé, ils périront facilement. Dans un âge plus avancé, il faut les placer parmi d'autres arbres, *Rumphii herbarii Amboniensis, L.II, Cap. VI, f.20.*

Mais, Monsieur, ce système qui veut que les arbres qui croissent près de la ligne ne puissent prospérer par les 20 degrés de latitude, est-il bien fondé ? Ces arbres changent-ils en effet de climat dans cette transplantation ? L'espace contenu entre les Tropiques, n'est-il pas ce que nous nommons la zone torride ? La Nature a-t-elle exigé un degré de chaleur précis pour la végétation de certaines espèces de plantes ? Si cela est, comment se fait-il que tous les arbres que nous avons transplantés des Indes à l'Isle de France, s'y soient naturalisés, & y portent fruit ? On ne disconvient certainement pas que la chaleur ne soit très forte à la Côte Coromandel, sur-tout dans la saison des vents de terre qui sont en effet brûlants ; cependant le cocotier, le manguier, le porcher, le tamarinier, le jamrosad, le pamplemoussier, le margosier, le teque, le carambolier, l'agaty, le jacque, le morongue, le bilimbi, le chérimbelle, le nourouk, etc., transplantés de Pondichéry à l'Isle de France, y rapportent fruit. Le café lui-même qui croît en Arabie, aux environs de Moka, dans le Pays fréquenté par nos voyageurs, où l'on éprouve les chaleurs les plus fortes, & qui passent pour excessives, a réussi dans les Isles de France & de Bourbon. Si la qualité de notre fruit est inférieure à celui de Moka, il n'est pas prouvé que ce soit par défaut de chaleur. Vous savez mieux qu'un autre que la culture & la manipulation ne sont pas portées, dans notre colonie, au point de perfection qu'on peut leur donner ; & pour ne m'arrêter qu'aux choses les plus frappantes & les plus essentielles, vous savez qu'on cueille le café trop tôt dans nos isles, c'est-à-dire, avant qu'il soit parvenu à une entière maturité, & qu'on l'enferme dans des sacs si-tôt qu'il est émondé, sans avoir pris la précaution avantageuse de dessécher la seve. Ces défauts d'attention doivent influencer beaucoup sur la qualité du café. Quand bien même il seroit prouvé que la température d'air, dans notre Colonie, n'est pas assez chaude pour produire du café aussi bon que celui de Moka, en devoit-on conclure que nos arbres à épiceries donneront des fruits inférieurs en qualité à ceux des Moluques ? Nous venons de voir, d'après le témoignage de Rumphe & de Valentin, que l'isle de Banda n'a pas une température excessivement chaude, puisque les froids y font périr les esclaves, etc. Il s'en faut de beaucoup que le froid soit assez vif à l'Isle de France pour que les esclaves en soient seulement incommodés. Disons mieux, cette sensation que l'on éprouve, quand la chaleur manque à un certain point, n'est jamais vive à l'Isle de France. Elle est plutôt l'effet de l'habitude que nous contractons de respirer dans un atmosphere chaud, que l'effet de la froidure elle-même de l'atmosphere, puisqu'il est certain que, dans les nuits les plus froides de notre hyver, le thermometre de Réaumur n'a jamais descendu à 10 degrés au-dessus de zéro, & que, dans les temps les moins chauds, on ne l'a jamais vu au-dessous de 20 degrés vers le midi. Nous avons vu aussi que les muscadiers & les girofliers craignoient d'être frappés des rayons du soleil ; donc on ne peut pas appliquer à ceux-ci le raisonnement qu'on feroit sur le café, puisque cet arbrisseau est originaire des Pays les plus chauds que nous connoissons. Je ne prétends pas assurer par-là que nos arbres à épiceries donneront d'aussi bons fruits que ceux des Moluques. Je sais que la culture & la préparation peuvent apporter des différences dans leurs qualités, mais j'ose croire, si cela arrive, que ce ne sera pas à raison du défaut de chaleur, & que l'expérience seule peut nous éclairer sur ce point. Ainsi il n'appartient à personne de prononcer d'avance.

Voulez-vous encore d'autres raisons tirées de l'analogie, & qui donnent à croire que les arbres à épiceries fructifieront à l'Isle de France.

Le cannelier que la Nature a placé à Ceylan, entre 5 & 10 degrés, transplanté à l'Isle de France, y a réussi, & y porte fruit deux fois l'an, comme dans son pays natal. On m'objectera peut-être que notre cannelle est inférieure à celle de cette grande isle, car on est fertile en objections, quand on veut

échapper à la conviction présentée par des faits constatés. Je réponds à cela qu'il est très certain que les cannelliers réussissent & fructifient à l'Isle de France dans tous les quartiers, & que les graines qu'ils produisent, sont fécondes. Personne ne révoquera ce fait en doute ; c'est ce qu'il importe d'abord d'établir. Quant à la qualité de l'écorce de cet arbre, qui peut assurer que nos cannelliers en donnent une moins parfaite que ceux de Ceylan ? Est-ce d'après les essais qui en ont été faits ? Mais ces essais sont-ils bien concluant ? Examinons-les sans préjugés, & avec l'attention qui convient dans une occasion de cette importance. Arrêtons-nous sur-tout aux circonstances qui peuvent influencer dans la qualité des productions végétales. Voyons, 1°. Dans quelle exposition croissent les cannelliers de Ceylan ? 2°. Si l'on dépouille indifféremment tous les arbres de leurs écorces ? 3°. Dans quelle saison se fait ce dépouillement ? Nous observons ensuite si l'on a eu les mêmes attentions pour les essais qu'on a faits sur notre cannelle.

1°. Les cannelliers sont naturels à Ceylan. Ils croissent dans les forêts, dans des lieux humides & marécageux, où il y a beaucoup de sang-sues qui incommodent fort les personnes qui en font la récolte. *Caeterum sylva haec cinnamomifera, hirudinibus abundat, a quibus nostrates, quam plurima incommeda patiuntur ...* On cherche à s'en garantir, en s'oignant le corps d'une drogue particulière au pays, mais elle fond dans l'eau, parce qu'on se trouve dans des endroits aqueux pour faire la cueillette sur les arbres, *cum idem linimentum in aqua, humidoque dispereat*, Valent. *India Litter. Epist. 20, cap. 11, f. 144.*

2°. Tous les arbres ne donnent pas la bonne cannelle, mais seulement ceux de 3 ou 4 ans. *Nec vero omnes arbores idoneum cinnanomum suppeditant, sed juniores saltezm, trimae scilicet, quadrimaque.* *Valentini Historiae simplicium refermatae*, Lib, II, cap.11, de *Cinnamome*, fol. 173.

3°. On fait deux récoltes par an, une au mois de Février, & l'autre au mois d'Août ; dans ce temps, il y a une certaine humidité entre la tige & l'écorce qui rend le dépouillement plus facile. *Bis annuatim fit decorcitatio, Februario ... & Augusto, quo tempore caulrm inter & corticem circa quaedam humiditas reperitur, decerticionem reddens faciliorem.* *Ibib.* C'est-à-dire que le dépouillement de l'écorce se fait dans le temps où l'arbre est en pleine seve, ce qui arrive deux fois l'an, parce que le cannellier a deux floraisons par an.

A-t-on rempli toutes ces conditions dans les essais qu'on a faits sur la cannelle de l'Isle de France ? Non, 1°. on a coupé des branches sur des arbres venus en plein vent & dans un sol sec ; 2°. avancés en âge ; 3°. & sans consulter la saison favorable. Aussi la cannelle de l'Isle de France a-t-elle été trouvée plus grosse, plus forte, plus piquante, plus aromatique, & par conséquent moins fine que celle de Ceylan. Cela devoit être. Il est aisé de voir que cette différence, dans la qualité de notre cannelle, provient vraisemblablement & uniquement des circonstances que j'ai rapportées. Au reste, c'est peut-être une des bizarreries de la mode, que la préférence que l'on donne en Europe à la cannelle dont le goût est plus foible, car il semble qu'on puisse remédier à la force du goût par une dose moindre. Quoiqu'il en soit, les distillateurs préfèrent la cannelle la plus forte & la plus piquante, parce qu'elle contient plus d'huile essentielle, & cependant on préfère dans le commerce la cannelle plus foible, parce que les consommateurs y sont accoutumés.

Ce que je viens de dire ne prouve point que le cannellier ait dégénéré à l'Isle de France. Quand les Colons voudront placer cet arbre dans des expositions qui lui conviennent, quand ils récolteront l'écorce des jeunes arbres, dans le temps de la seve, il y a tout lieu de croire que leur cannelle ne le cédera pas à celle de Ceylan. Quoi qu'il en soit, il reste pour constant qu'un des arbres à épicerie, placé par la Nature à quelque degrés de la ligne, réussit à merveille, & fructifie à l'Isle de France.

Que dis-je ? Le cannellier des Moluques lui-même, qui n'est qu'une variété de celui de Ceylan, transplanté à l'Isle de France, y réussit & y fructifie, quoiqu'on n'ait apporté aucune attention à le placer dans l'exposition qui lui convient, & à lui donner quelque culture. Vous le savez, comme moi, Monsieur, ce cannellier placé au Réduit, Jardin de la Compagnie des Indes, qui appartient actuellement au Roi, dans une exposition ni la plus chaude, ni la plus froide de l'Isle, ni la plus seche, ni la plus humide, a été la souche de tous ceux de même espece répandus dans la Colonie, & que quelques Colons ont multipliés dans leurs jardins, parce que sa foliature élégante est plus agréable que celle du cannellier de Ceylan. Que devient le système de ceux qui prétendent que les arbres à épicerie ne peuvent pas fructifier à l'Isle de France, parce que sa température n'est pas assez chaude ? Le cannellier dément déjà ce système dicté par l'ignorance, accrédité par la jalousie. Se retranchera-t-on à

dire que les muscadiers & les girofliers feront exception ? Les personnes qui raisonnent, sentiront la foiblesse d'une pareille assertion dénuée de preuve & même de vraisemblance. Quoiqu'on ne puisse pas assurer absolument que les muscadiers & les girofliers donneront fruit à l'Isle de France, on est en droit de conclure que cela est vraisemblable, & sur-tout de rejeter toute négation absolue.

Si je voulois cumuler des probabilités en faveur de mon opinion, je dirois que nous avons transplanté à l'Isle de France avec succès des arbres de Bengale, où l'on sait que les chaleurs sont vives & continuelles, tel que le jam-malac, le faux mangoustan, le jam-longue, le durion. Le mangoustan, avant mon départ de l'Isle de France, au commencement de 1771, n'avoit point encore fructifié ; mais cet arbre étoit très rare dans l'Isle ⁽¹⁾. Il demande de l'humidité, & on l'avoit planté dans des terrains secs. On conçoit que certains arbres exigent, pour prospérer, une terre humide, d'autres une terre seche ; d'autres qui sont délicats, veulent de l'ombre, d'autres du soleil. C'est le défaut de ces combinaisons auxquelles nous n'avons pas en général assez d'égard qui arrête les progrès de certaines especes d'arbres. Ces combinaisons sont cependant très essentielles. Je n'en citerai qu'un seul exemple assez connu dans la Colonie, & qui, par cela même, frappera davantage. Les orangers & les citronniers qui réussissent si bien dans les quartiers pluvieux, viennent très lentement, & fort mal dans les quartiers secs. Leurs branches se dessèchent, ils fructifient peu, languissent & périssent promptement.

Je dirois encore que la Nature a placé dans les Moluques & à l'Isle de France, des plantes communes aux deux pays. Je tiens ce fait de M. de Commerson, célèbre botaniste, qui avoit été lui-même à l'Isle de Bouro, l'une des Moluques, voisine d'Amboine, dans le voyage qu'il a fait autour du monde avec le célèbre M. de Bougainville. Le même botaniste, pendant le séjour qu'il a fait à l'Isle de France, a eu occasion de répéter ses observations. On lui avoit apporté en 1771 & 1772, des pays-mêmes où croissent les muscadiers & les girofliers, une collection de fleurs & de fruits des arbres des forêts.

J'ajouterai que les différentes especes de muscadier sauvage qui croissent dans les Moluques, se trouvent aussi à Madagascar sous le nom de *Rara*, par les quinze et vingt-six degrés de latitude, & que le Ravensara autre sorte d'épicerie qu'on croit du même genre que le giroflier est un arbre naturel à Madagascar, & se trouve aussi par les quinze & les vingt-six degrés de latitude.

Je soutiendrois que la température de l'air n'est pas la même dans les différents quartiers de notre isle, que tel terrain est exposé à des pluies fréquentes, & tel autre à des sécheresses ; que nous avons des sols très variés, & que nous sommes, par conséquent, les maîtres de donner aux productions étrangères que nous voulons naturaliser chez nous, les expositions & même le sol qui leur conviennent le mieux. J'ajouterois que la terre la plus commune à l'Isle de France, est de la même espece que celle des Moluques, jaune, rouge, mais ferrugineuse ; enfin je finirois par observer, que les muscadiers & les girofliers que nous avons, végètent & croissent, que ces derniers sur-tout paroissent se plaire dans notre isle, & qu'ils y ont la végétation la plus prompte. Il y a des arbres naturellement précoces, ceux-ci sont de ce nombre. S'il a péri quelques muscadiers & quelques girofliers, c'est une suite nécessaire de toute transplantation des productions étrangères : c'est une suite de l'ignorance où l'on est sur leur culture.

Je désire que vous soyez content des recherches que j'ai faites sur cet objet, je les ai puisées dans les ouvrages de Rumphe & Valentin. J'ai ajouté aux extraits que j'ai faits de leurs ouvrages quelques observations dont vous ferez l'usage que vous voudrez ; en un mot, je n'ai rien épargné pour remplir votre intention. Avec plus de talent, plus de connoissances & plus de temps, j'aurois sans doute mieux fait ; mais vous jugerez de ma bonne volonté par mon travail.

Cet écrit étant consacré à l'utilité publique, & devant par conséquent voir le jour, permettez-moi, Monseigneur, de témoigner ma reconnaissance au nom de notre Colonie, aux Ministres, aux Administrateurs, & aux citoyens qui par leur lumiere, leur talent, leur zele & leur courage, ont contribué à procurer à la nation une branche précieuse de commerce par la transplantation des épiceries dans nos isles de France & de Bourbon.

⁽¹⁾ : Avant l'exportation de mangoustans que fit, par pur zele, de Batavia à l'Isle de France, M. de Trobriand Lieutenant de vaisseau du Roi, en 1771, sur la frégate *La Thétis*, on n'en connoissoit que deux plants dans notre Colonie.

C'est M. le Duc de Choiseul, qui étant Ministre de la Guerre & de la Marine, saisit avec ce coup d'œil qui lui est propre, les rapports de l'Isle de France avec les Indes & avec la Métropole. Il vit en homme d'Etat que cette Colonie destinée par la nature à devenir un jour le centre du commerce & des affaires politiques de la nation dans les Indes, ne pouvoit répondre aux vues du Ministère, & prospérer, qu'autant qu'elle seroit agricole ; & qu'elle ne pouvoit être florissante, que lorsqu'elle posséderoit des cultures riches. Il jeta les yeux sur M. Poivre qui avoit parcouru les Indes en Philosophe. Il l'appella dans sa retraite, pour lui confier l'administration des Isles de France & de Bourbon. Nul homme n'étoit plus propre à remplir les vues du Ministre. Il avoit eu le premier l'idée de la transplantation des épices dans nos Isles. Il avoit séjourné long-temps dans les Philippines : il avoit voyagé dans les Moluques pour le même objet. Sa première tentative en 1754, n'avoit pas été suivie du succès qu'on avoit droit d'en attendre. M. le Duc de Praslin, en prenant le Ministère de la Marine, entra dans toutes les vues de son Prédécesseur, & doit partager la gloire de l'exécution. Il fit partir en 1767 M. Poivre pour l'Isle de France, & lui donna l'Intendance des deux Isles. Celui-ci chargea M. Provost, déjà connu par ses lumières, par son zèle & par ses talents, de l'exécution du [*un mot illisible*]. La commission étoit hasardeuse : il falloit parcourir des mers peu fréquentées par nos vaisseaux, aborder dans des terres étrangères, traiter avec des Peuples méfiants, prévenus & cupides, enfin tromper la politique & l'avarice d'une Nation jalouse de ses richesses exclusives. M. de Trémigon, Capitaine de vaisseaux du Roi, qui avoit donné des preuves de son expérience dans les mers des Indes, & de son habileté dans la Marine, fut chargé de cette expédition en 1770, avec M. d'Etcheverry, Capitaine de brulot. Ils rapportèrent l'année suivante à l'Isle de France, ce qui faisoit l'ambition du Ministère. On fit une seconde tentative en 1771, toujours sous la conduite de M. Provost, afin de multiplier les plantes d'épices à l'Isle de France. M. de Coëtivi & M. d'Hercé, Officiers de la Marine du Roi, & M. Cordé, ci-devant Officier de la Compagnie des Indes, justifierent par le succès le plus complet, le choix qu'on avoit fait d'eux, pour une mission aussi délicate & aussi importante. Les noms de ces citoyens doivent passer à la postérité. Elle recueillera le fruit de leurs peines, des dangers auxquels ils se sont exposés, & de leur patriotisme. Devant elle, se taira l'envie, & la reconnoissance élèvera sa voix pour placer nos bienfaiteurs au rang de ceux qui ont bien mérité de la Patrie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Paris, le 10 Janvier 1775

* * *

Cette lettre est suivie de plusieurs textes que nous ne reproduisons pas. A savoir :

- Extraits de L'INDE LITTÉRAIRE DE VALENTIN : *Du Giroflier*
- Extraits de L'HERBIER D'AMBOINE DE RUMPHE : *De la culture & de la Récolte des Girofliers.*
- Extraits des fragments de la RELATION FAITE SOUS SERMENT PAR ABRAHAM BOUDENIUS, & PAR GEORGES HAUPTUIS, COMMISSAIRES DES MUSCADIERS & DE LEURS VERGERS À BANDA. Valentin, Lettre XXV : *Quel sol, quelle terre conviennent mieux aux Muscadiers ? – Dans quel temps faut-il planter & transplanter les Muscadiers ? – En quel lieu doit-on transplanter les Muscadiers ? – De quelle manière procede-t-on à la plantation & à la transplantation des Muscadiers ? – Doit-on tailler les Muscadiers ? – Quelle distance doit-on mettre entre les Muscadiers, pour qu'ils donnent une plus grande quantité de fruits, & les meilleurs fruits ? – A quoi reconnoît-on que les noix sont mûres sur l'arbre ? – Comment se fait la cueillette & le dépouillement des noix muscades ? – De quelle manière retire-t-on la noix avec le macis de son écorce ? – De quelle façon sèche-t-on le macis ? – Comment fait-on sécher les noix muscades ? – Comment procede-t-on à l'emballage du macis ? – A quoi reconnoît-on les qualités de la muscade ? – Par quel moyen peut-on connoître si les noix muscades sont bonnes ou mauvaises, lorsqu'elles sont dans l'eau salée, où l'on a coutume de les jeter ? – Comment trempe-t-on les noix muscades dans la chaux.*
- Extraits de L'HISTOIRE RÉFORMÉE DES PLANTES, PAR VALENTIN : *De la Cannelle*

- Extraits de L'INDE LITTÉRAIRE DE VALENTIN. Lettre XX : *De la manière de cueillir la canelle, ou de la dépouiller de son écorce.*
- LETTRE A MONSIEUR FRÉRON, *Auteur de l'Année Littéraire* (Sur la culture du café)

==

Lu & approuvé à Paris, ce 25 janvier, 1775, COQUELET DE CHAUSSEPIERRE.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer, ce 25 Janvier 1775, LE NOIR.

====